



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 31 MAI 2010

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :  
le 25 mai 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 7 juin 2010

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX  
ASSOCIATIONS SPORTIVES DE LOISIRS

Accusé de réception de la préfecture en date du  
mercredi 09 juin 2010

**Présidente :**

**Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort**

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

***Conseillers :***

M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

**Secrétaire de séance :** M. Patrick DELAUNAY -

**Excusés ayant donné pouvoir :**

- Bernard JOURDAIN donne pouvoir à Nicole GRAVAT
- Alain BAUDIN donne pouvoir à Elsie COLAS
- Guillaume JUIN donne pouvoir à Michel PAILLEY

**Excusés :**

***Adjoints :***

Mme Chantal BARRE -

**SPORTS**

**SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS  
SPORTIVES DE LOISIRS**

Madame le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente,

A l'issue des Etats généraux du sports, la remise à plat et la simplification des critères d'attribution des aides financières ont été souhaitées par les clubs sportifs et la Municipalité de Niort.

Un travail de concertation entre ces associations et la collectivité a abouti à l'élaboration de 7 grandes thématiques :

- Prise en compte de tous les publics (actions dans les quartiers, développement de la mixité, développement de la pratique handisport) ;
- Intégration du club dans la ville (participation à la vie de la cité) ;
- Ecologie et développement durable (prise en compte de la signature de chartes relatives au développement durable, développement du tri sélectif, maîtrise de la consommation des fluides, respect des équipements municipaux et leur règlement intérieur, développement du covoiturage, prévention des conduites déviantes) ;
- Offre de loisirs (alternative à la pratique compétitive) ;
- Structuration du club (formation des bénévoles dirigeants de club, formation des arbitres, recherche de partenaires privés) ;
- Formation et développement du club (formation des encadrants, politique de formation des licenciés) ;
- Prise en compte des éléments comptables du club.

A partir des éléments fournis par les associations sportives de compétition et sur la base de ces critères, il vous est proposé de leur accorder les subventions de fonctionnement, au titre de la saison 2009 / 2010.

*Ces subventions seront imputées sur le chapitre budgétaire : 65.400.6574*

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Autoriser Madame le Maire ou l'Adjointe déléguée à verser les sommes ainsi définies.

<b>Associations</b>	<b>Subventions 2010</b>
Amicale des Cyclotouristes Niortais	<b>209,00 €</b>
Aquatic Bébés Champommier	<b>287,00 €</b>
Association des Plongeurs de Niort et des Environs (APNEE)	<b>2 388,00 €</b>
Association Sportive de l'Automobile Club des Deux-Sèvres	<b>292,00 €</b>
Boules en Bois - Secteur de Niort	<b>333,00 €</b>
Chok Muay Thai	<b>153,00 €</b>
Ecole Niort-Parachutisme	<b>1 596,00 €</b>

Fraternelle Boules en Bois Ste Pezenne	<b>76,00 €</b>
Gardons le Rythme	<b>427,00 €</b>
Milles Bulles	<b>684,00 €</b>
Niort Avenir Boules en Bois	<b>328,00 €</b>
Récréo	<b>131,00 €</b>
SA Souché Niort - Section Marche "Un Pas de Plus"	<b>248,00 €</b>
SA Souché Niort - Section VTT	<b>150,00 €</b>
Union Boule en Bois Inkermann	<b>100,00 €</b>
Yole Nautisme et Développement	<b>193,00 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>7 595,00 €</b>

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour : 44  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0  
Excusé : 1

Madame le Maire de Niort,  
Députée des Deux-Sèvres

**Signé**

**Geneviève GAILLARD**